



Paris, le 12 juillet 2011

## **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE**

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

#### **STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO**

##### **MAI 2011**

*Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a progressé, pour s'établir à 3,6 % en mai après 3,2 % en avril 2011. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux est ressorti à 1,4 % en mai 2011, sans changement par rapport à avril.*

En mai 2011, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 963 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ont porté sur 839 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 127 milliards (cf. tableau 1)<sup>1</sup>. Le rythme annuel de croissance de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a augmenté, passant de 3,2 % en avril 2011 à 3,6 % en mai (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières s'est renforcé, s'inscrivant à 4,2 % en mai 2011 après 3,4 % en avril (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux s'est également inscrit en hausse sur la période, passant de 0,4 % à 1,7 %. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, le taux de croissance annuel a fléchi, revenant de 1,2 % en avril 2011 à 0,3 % en mai. En ce qui concerne les administrations publiques, il a atteint 7,0 % en mai 2011 après 6,7 % en avril.

---

<sup>1</sup> La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de variation annuel de l'encours des titres de créance à court terme s'est établi à - 4,0 % en mai 2011 après - 6,0 % en avril (cf. tableau 1 et graphique 3). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à court terme émis par les IFM a augmenté, passant de -2,2 % en avril 2011 à 0,2 % en mai (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, il s'est inscrit à 4,5 % en mai 2011 après 4,3 % en avril (cf. tableau 1). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM a progressé sur la même période pour s'établir à 2,0 % après 0,9 % (cf. tableau 2). Le rythme de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est ressorti en hausse, passant de 6,1 % en avril 2011 à 6,8 % en mai (cf. tableau 1). Celui des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable a diminué, revenant de 0,1 % en avril à - 0,5 % en mai.

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours de titres de créance libellés en euros s'est inscrit en hausse, à 3,8 % en mai 2011 après 3,4 % en avril. Pour les titres de créance libellés dans d'autres devises, ce taux a également augmenté, passant de 1,8 % en avril 2011 à 2,3 % en mai (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro est ressorti à 1,8 % en mai 2011 après 1,6 % en avril (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 8,7 milliards d'euros en mai 2011 (cf. tableau 4). Les remboursements ayant porté sur 8,8 milliards d'euros, des remboursements nets ont été enregistrés, à hauteur de 0,1 milliard. Le rythme de croissance annuel de l'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est inscrit à 1,4 % en mai 2011, sans changement par rapport à avril (cf. tableau 4 et graphique 6). Le taux de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières s'est établi à 0,5 % en mai 2011 après 0,6 % en avril. Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), le taux correspondant s'est inscrit en hausse sur la période, passant de 6,8 % à 7,4 %. Pour les sociétés financières autres que les IFM, ce taux de croissance s'est établi à 2,5 % en mai 2011, sans changement par rapport à avril.

L'encours des actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevait au total à 4 777 milliards d'euros à fin mai 2011. Par rapport aux 4 094 milliards d'euros recensés à fin mai 2010, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 16,7 % en mai 2011, au lieu de 10,9 % en avril.

*Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour avril 2011, le présent communiqué de presse contient des révisions des données relatives aux périodes précédentes. Les*

*taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.*

*Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and financial statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.*

*Les chiffres jusqu'à mai 2011 seront également publiés dans les éditions d'août 2011 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book (recueil statistique sous format de poche) de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 10 août 2011.*

Banque de France  
Direction de la Communication  
Service de Presse  
48 rue Croix des Petits Champs  
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82  
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 1

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par devises et échéances initiales<sup>1)</sup>  
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>5)</sup>											
	mai.10		Juin 2010 - Mai 2011 <sup>4)</sup>			Avril 2011				Mai 2011				2009	2010	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2010 Déc.	2011 Janv.	2011 Fév.	2011 Mars	2011 Avril	2011 Mai
Total	15 733,3	57,0	992,6	943,6	47,5	16 050,7	933,5	892,0	50,8	16 203,1	963,5	839,1	126,8	10,9	4,5	4,7	3,4	3,6	3,8	3,6	3,7	4,1	3,4	3,2	3,6
dont en euros	13 937,0	38,4	891,5	846,4	44,4	14 338,8	849,0	807,4	47,6	14 437,1	865,9	765,5	100,4	11,9	4,4	4,4	3,4	3,6	3,9	3,6	3,9	4,2	3,4	3,4	3,8
dans d'autres devises	1 796,3	18,6	101,2	97,2	3,0	1 711,9	84,5	84,6	3,2	1 766,0	97,6	73,7	26,3	3,0	5,5	6,8	4,2	4,1	2,8	3,0	2,5	3,0	3,0	1,8	2,3
Court terme	1 636,4	-1,0	724,5	729,4	-5,4	1 529,6	625,2	646,0	-17,6	1 566,7	693,9	661,6	32,4	16,6	-5,3	-7,5	-6,1	-3,1	-5,0	-6,3	-5,6	-3,8	-4,4	-6,0	-4,0
dont en euros	1 421,9	4,8	652,9	659,8	-7,0	1 321,5	571,2	591,6	-17,9	1 340,9	619,2	600,9	18,9	16,2	-6,5	-8,8	-7,2	-3,5	-4,9	-6,1	-5,3	-3,9	-5,3	-6,9	-5,9
dans d'autres devises	214,5	-5,8	71,6	69,6	1,6	208,2	54,0	54,4	0,2	225,8	74,7	60,7	13,5	19,4	4,4	3,0	3,6	0,4	-4,8	-7,9	-8,0	-3,2	1,4	0,1	9,5
Long terme <sup>2)</sup>	14 096,9	58,0	268,2	214,2	52,9	14 521,1	308,2	246,0	68,5	14 636,4	269,6	177,5	94,4	10,1	5,8	6,3	4,7	4,4	4,8	4,7	4,8	5,0	4,3	4,3	4,5
dont en euros	12 515,1	33,6	238,6	186,7	51,4	13 017,4	277,8	215,8	65,5	13 096,2	246,6	164,6	81,5	11,3	5,8	6,2	4,7	4,4	4,9	4,8	4,9	5,2	4,4	4,6	4,9
dans d'autres devises	1 581,8	24,4	29,6	27,5	1,5	1 503,7	30,5	30,2	3,0	1 540,2	22,9	13,0	12,9	0,3	5,6	7,4	4,2	4,5	3,9	4,5	4,0	3,9	3,3	2,0	1,3
dont taux fixe	9 241,1	44,9	164,3	112,3	52,0	9 659,2	183,6	147,7	35,9	9 786,2	180,5	70,0	110,5	9,5	8,9	9,8	7,6	7,0	6,9	7,1	7,1	6,9	6,5	6,1	6,8
en euros	8 223,3	43,9	145,5	98,0	47,6	8 670,5	166,8	135,6	31,3	8 772,2	166,7	60,6	106,1	10,1	9,1	10,0	8,0	7,2	7,0	7,2	7,2	7,0	6,6	6,2	7,0
dans d'autres devises	1 019,4	1,0	18,8	14,4	4,4	990,1	16,8	12,1	4,7	1 015,4	13,8	9,4	4,4	4,5	6,7	8,1	4,6	5,5	6,0	5,9	6,0	6,3	5,7	5,1	5,5
dont taux variable	4 385,4	-6,1	86,5	88,3	-1,8	4 356,1	102,2	86,7	15,5	4 330,3	67,3	98,9	-31,6	12,2	-0,5	-1,3	-1,5	-0,2	0,5	0,2	0,4	1,0	-0,4	0,1	-0,5
en euros	3 885,1	-17,6	78,4	77,2	1,2	3 917,2	90,6	72,4	18,3	3 881,7	60,0	96,5	-36,5	14,6	-0,3	-1,3	-1,3	0,2	1,0	0,6	0,9	1,7	0,2	0,9	0,4
dans d'autres devises	499,1	11,5	8,1	11,1	-3,0	437,6	11,6	14,3	-2,8	447,1	7,3	2,3	4,9	-9,9	-3,2	-1,6	-3,9	-3,1	-3,7	-3,2	-3,1	-4,2	-4,7	-6,0	-7,2

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) « Court terme » s'applique aux titres dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an (dans des cas exceptionnels, elle est inférieure ou égale à deux ans). Les titres d'une durée initiale plus longue ou à dates d'échéance optionnelles, dont la plus éloignée est supérieure à un an, ou à dates d'échéance indéterminées sont classés dans les émissions à long terme.
- 2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- 3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- 4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- 5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements.  
Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs <sup>1)</sup> et par échéances <sup>2)</sup>  
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes <sup>3)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>5)</sup>												
	Mai 2010		Juin 2010 - Mai 2011 <sup>4)</sup>			Avril 2011				Mai 2011				2009	2010	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2010 Déc.	2011 Janv.	2011 Fév.	2011 Mars	2011 Avril	2011 Mai	
Total	15 733,3	57,0	992,6	943,6	47,5	16 050,7	933,5	892,0	50,8	16 203,1	963,5	839,1	126,8	10,9	4,5	4,7	3,4	3,6	3,8	3,6	3,7	4,1	3,4	3,2	3,6	
IFM	5 471,2	-27,8	599,7	592,2	7,5	5 340,0	519,4	516,8	2,6	5 393,6	592,5	551,9	40,6	4,6	0,4	0,5	-0,6	-0,1	0,6	-0,2	0,1	1,6	0,8	0,4	1,7	
Court terme	752,0	-2,6	497,8	498,2	-0,4	603,8	415,1	426,9	-11,9	620,4	478,4	465,4	13,0	2,6	-6,5	-9,7	-4,5	0,2	-1,2	-5,6	-2,6	1,4	0,8	-2,2	0,2	
Long terme	4 719,2	-25,2	101,8	94,0	7,9	4 736,1	104,3	89,8	14,5	4 773,2	114,1	86,5	27,6	4,9	1,5	2,3	0,1	-0,1	0,9	0,5	0,5	1,7	0,8	0,9	2,0	
dont																										
taux fixe	2 648,2	-14,9	57,6	46,5	11,1	2 709,7	67,6	55,8	11,9	2 731,1	57,9	41,7	16,2	7,2	5,8	7,5	3,3	2,9	3,5	2,8	2,7	4,3	4,0	3,9	5,1	
taux variable	1 777,6	-10,1	36,6	38,6	-2,1	1 740,7	30,5	25,6	4,9	1 756,6	50,3	37,8	12,5	1,6	-4,0	-4,5	-4,0	-3,3	-1,8	-1,6	-1,8	-1,3	-3,2	-2,7	-1,4	
Non-IFM	4 107,6	34,6	152,7	147,4	3,7	4 084,6	152,5	156,9	4,9	4 106,9	151,6	139,7	14,3	22,5	5,0	5,6	2,9	2,8	2,7	2,8	2,8	2,9	2,0	1,6	1,1	
dont																										
Institutions financières autres que les IFM	3 241,1	26,6	89,8	87,3	0,8	3 263,2	98,9	102,5	3,3	3 267,8	85,0	87,4	0,0	26,6	3,1	3,0	1,0	1,3	1,8	1,6	1,7	2,3	1,3	1,2	0,3	
Court terme	92,0	7,4	35,2	32,8	1,9	116,5	28,8	27,4	4,4	116,3	32,2	32,4	-0,4	-23,3	-7,9	-16,5	1,5	14,7	39,2	36,8	38,2	42,4	37,5	36,0	24,7	
Long terme	3 149,2	19,3	54,6	54,4	-1,0	3 146,7	70,1	75,1	-1,1	3 151,5	52,8	55,0	0,4	28,9	3,4	3,6	1,0	1,0	0,8	0,6	0,7	1,2	0,4	0,2	-0,4	
dont																										
taux fixe	1 078,9	2,0	16,0	11,8	4,2	1 101,8	17,7	18,4	-0,7	1 129,1	30,8	8,8	22,0	18,0	6,7	7,3	3,4	3,2	3,2	3,9	3,0	3,1	3,1	2,8	4,7	
taux variable	1 985,6	3,0	32,2	40,8	-8,6	1 915,7	40,5	55,1	-14,7	1 880,9	8,3	44,6	-36,3	36,7	0,8	0,1	-1,4	-0,8	-1,8	-2,2	-1,8	-1,3	-2,8	-3,2	-5,2	
Sociétés non financières	866,5	8,0	62,9	60,2	2,8	821,4	53,6	54,4	1,7	839,1	66,6	52,3	14,3	12,5	12,1	15,3	10,4	8,4	6,3	7,7	7,3	5,5	4,8	3,4	4,2	
Court terme	82,6	4,0	52,4	52,8	-0,4	65,9	44,4	48,6	-4,0	76,2	54,6	44,6	10,3	-19,6	-17,7	-15,6	-11,5	-8,2	-5,1	-7,6	-3,3	-5,5	-5,3	-13,8	-5,1	
Long terme	783,9	4,0	10,5	7,4	3,2	755,5	9,2	5,8	5,7	762,9	12,0	7,7	4,0	19,0	16,3	19,8	13,1	10,2	7,5	9,2	8,4	6,7	5,9	5,2	5,2	
dont																										
taux fixe	640,7	2,2	9,4	5,9	3,5	655,3	8,7	4,6	4,1	662,8	11,3	6,7	4,6	25,1	19,6	23,2	16,1	12,5	9,3	11,2	10,2	8,6	7,4	6,4	6,8	
taux variable	130,0	-0,9	0,9	1,0	-0,1	93,7	0,4	1,1	-0,7	93,6	0,6	0,9	-0,3	-1,8	-1,3	-0,4	-1,9	-0,9	-1,2	-0,5	-0,3	-2,4	-1,0	-1,4	-1,0	
Administrations publiques	6 154,4	50,2	240,3	204,0	36,3	6 626,2	261,6	218,3	43,3	6 702,5	219,4	147,5	71,9	12,0	8,3	8,3	7,6	7,5	7,3	7,5	7,6	7,1	6,6	6,7	7,0	
dont																										
Administrations centrales	5 653,3	49,4	203,3	174,3	29,0	6 059,2	216,0	178,3	37,7	6 118,6	177,1	120,3	56,8	12,0	8,1	8,3	7,3	7,1	6,7	7,0	7,1	6,7	5,9	6,0	6,1	
Court terme	679,8	-14,9	113,4	122,3	-8,8	693,9	105,0	110,5	-5,5	697,9	97,6	93,8	3,8	55,6	-1,4	-1,0	-8,2	-9,2	-15,1	-14,4	-16,0	-14,2	-15,5	-15,3	-13,0	
Long terme	4 973,5	64,3	89,8	52,0	37,9	5 365,3	111,0	67,8	43,2	5 420,7	79,5	26,5	53,0	7,4	9,6	9,7	9,8	9,7	10,4	10,5	11,0	10,1	9,4	9,5	9,1	
dont																										
taux fixe	4 508,1	59,0	73,8	43,7	30,1	4 801,2	80,4	64,1	16,3	4 862,1	70,8	11,8	58,9	8,0	9,9	10,1	10,2	9,8	9,7	10,1	10,4	9,2	8,8	8,1	8,0	
taux variable	388,2	2,8	13,0	5,8	7,2	481,7	26,4	2,2	24,2	474,0	6,5	14,7	-8,2	-0,3	6,4	4,9	4,5	12,2	19,0	15,8	17,9	20,9	20,7	25,2	22,2	
Autres administrations publiques	501,1	0,8	37,0	29,7	7,2	567,0	45,6	40,0	5,6	583,9	42,3	27,2	15,1	12,6	10,1	8,2	10,9	12,3	13,0	13,1	13,3	11,9	14,5	14,6	17,4	
Court terme	30,0	5,2	25,6	23,3	2,2	49,5	31,9	32,5	-0,6	55,8	31,0	25,4	5,6	91,8	-14,4	-34,7	1,7	28,7	89,8	65,3	111,2	72,1	118,0	108,1	91,1	
Long terme	471,1	-4,4	11,4	6,4	5,0	517,4	13,6	7,4	6,2	528,0	11,3	1,8	9,5	8,4	12,3	12,4	11,6	11,0	8,9	9,4	8,5	8,8	9,3	9,7	12,8	
dont																										
taux fixe	365,3	-3,4	7,6	4,4	3,2	391,3	9,1	4,8	4,3	401,0	9,7	0,9	8,8	5,4	8,8	9,4	7,3	7,3	5,9	5,3	5,8	6,0	6,6	7,1	10,5	
taux variable	104,0	-1,0	3,8	2,0	1,8	124,3	4,5	2,6	1,8	125,2	1,6	0,8	0,7	22,2	27,4	25,6	29,0	25,5	19,8	25,8	18,5	18,8	18,7	18,9	20,8	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.111) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements.  
Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs <sup>1)</sup> et par échéances, données cvs

(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours <sup>2)</sup>												
		Mai 2011	Mai 2010	Fév. 2011	Mars 2011	Avril 2011	Mai 2011	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août	2010 Sept.	2010 Oct.	2010 Nov.	2010 Déc.	2011 Janv.	2011 Fév.	2011 Mars	2011 Avril	2011 Mai
Total	16 108,4	-7,0	50,2	-11,3	23,2	59,8	1,3	1,3	5,2	6,3	5,6	7,3	2,5	4,6	0,4	3,6	1,6	1,8	
Court terme	1 546,0	-1,3	9,5	-21,4	-29,9	31,3	-0,8	-2,1	8,0	10,2	3,2	6,4	-16,4	-13,1	-21,6	-7,8	-10,3	-5,0	
Long terme	14 562,4	-5,7	40,7	10,1	53,1	28,6	1,5	1,6	4,9	5,8	5,8	7,4	4,9	6,8	3,2	4,9	2,9	2,6	
IFM	5 355,3	-50,6	34,1	-2,9	-8,4	16,7	-3,3	-4,9	1,1	2,7	0,8	-0,6	-2,0	4,6	6,3	6,2	1,7	0,4	
Court terme	605,7	-5,9	20,2	3,6	-12,7	9,0	4,1	-0,5	17,9	9,7	-6,9	-10,7	-24,9	-7,8	-4,2	19,9	7,8	0,0	
Long terme	4 749,5	-44,8	13,8	-6,5	4,3	7,7	-4,5	-5,5	-1,4	1,6	2,2	1,4	1,8	6,2	7,7	4,6	1,0	0,5	
Non-IFM	4 086,3	15,6	3,7	-22,0	-0,5	-4,9	0,9	1,2	5,8	9,3	7,2	8,3	-2,2	0,0	-6,5	0,3	-1,8	-2,6	
dont																			
Institutions financières autres que les IFM	3 252,2	13,7	1,2	-28,6	1,9	-13,4	0,8	2,1	7,5	9,8	6,4	7,9	-4,3	-0,6	-8,4	-0,7	-3,1	-4,8	
Court terme	113,3	5,9	-6,7	-4,9	3,3	-2,6	78,7	15,5	26,0	15,8	69,8	36,1	168,9	131,8	62,1	-35,2	-24,2	-13,7	
Long terme	3 138,9	7,8	7,9	-23,7	-1,4	-10,8	-0,7	1,7	7,0	9,7	4,9	7,2	-7,7	-3,5	-10,2	0,9	-2,2	-4,4	
Sociétés non financières	834,1	1,9	2,4	6,6	-2,4	8,5	0,9	-2,1	-0,6	7,4	10,3	9,6	6,1	2,4	1,8	4,8	3,3	6,4	
Court terme	73,5	2,9	0,5	-1,1	-5,9	9,2	-20,5	-7,3	-25,0	0,4	-18,6	-11,3	-6,0	8,3	8,6	6,7	-32,0	13,3	
Long terme	760,6	-1,0	2,0	7,8	3,5	-0,8	3,4	-1,5	2,3	8,1	13,6	11,8	7,3	1,9	1,2	4,7	7,2	5,7	
Administrations publiques	6 666,9	28,0	12,5	13,5	32,1	48,1	5,9	7,0	8,6	7,5	8,7	13,8	9,8	7,6	0,3	3,5	3,6	5,8	
dont																			
Administrations centrales	6 082,6	26,0	13,9	-7,4	27,9	31,3	4,8	5,9	7,6	6,8	8,2	13,5	10,2	7,9	0,2	2,2	2,3	3,5	
Court terme	695,9	-9,8	3,2	-30,6	-13,7	9,3	-13,8	-12,7	-3,6	4,4	9,4	21,4	-22,1	-32,1	-40,3	-26,8	-20,8	-17,9	
Long terme	5 386,7	35,7	10,7	23,2	41,6	22,0	7,6	8,7	9,2	7,1	8,2	12,4	16,1	15,5	8,3	7,0	5,8	6,7	
Autres administrations publiques	584,3	2,1	-1,3	20,9	4,2	16,8	19,3	20,2	19,5	14,9	15,1	17,5	5,8	5,2	1,0	19,0	18,6	34,6	
Court terme	57,5	5,6	-7,6	11,6	-0,9	6,4	153,3	463,7	126,2	251,3	58,8	142,4	12,0	62,7	-40,1	127,6	28,1	307,7	
Long terme	526,8	-3,5	6,3	9,3	5,1	10,4	14,1	8,5	14,1	5,8	12,0	10,4	5,3	1,1	5,7	12,0	17,7	21,2	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs<sup>1)</sup>

(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière <sup>3)</sup>	Encours	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière <sup>3)</sup>	Taux de croissance annuels des encours <sup>4)</sup>													
	Mai 2010		Juin 2010 - Mai 2011 <sup>2)</sup>			Avril 2011					Mai 2011					2009	2010	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2010 Déc.	2011 Janv.	2011 Fév.	2011 Mars	2011 Avril	2011 Mai		
	Total	4 093,9	2,4	6,7	1,6	5,0	4 891,9	9,7	0,5	9,2	10,9	4 777,5	8,7	8,8	-0,1	16,7	2,1	2,2	2,5	1,7	1,7	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3	1,4
IFM	445,9	1,9	3,1	0,2	2,9	497,5	2,7	0,0	2,7	-2,1	475,9	6,8	2,1	4,6	6,7	8,6	6,7	6,6	5,2	6,6	6,4	6,5	6,2	6,8	6,2	6,8	6,2	6,8	7,4
Non-IFM	3 648,0	0,5	3,5	1,5	2,1	4 394,4	7,1	0,5	6,5	12,6	4 301,5	2,0	6,6	-4,7	17,9	1,3	1,6	1,8	1,2	1,0	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,8	0,6	0,6	
dont																													
Institutions financières autres que les IFM	322,6	0,1	0,8	0,1	0,7	371,4	0,1	0,0	0,1	7,4	356,3	0,2	0,0	0,2	10,4	3,1	4,5	5,2	4,3	3,3	1,8	0,7	1,4	2,3	2,5	2,5	2,5	2,5	
Sociétés non financières	3 325,4	0,4	2,8	1,4	1,4	4 022,9	6,9	0,5	6,4	13,1	3 945,2	1,8	6,6	-4,9	18,6	1,1	1,3	1,5	0,9	0,8	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,5	

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

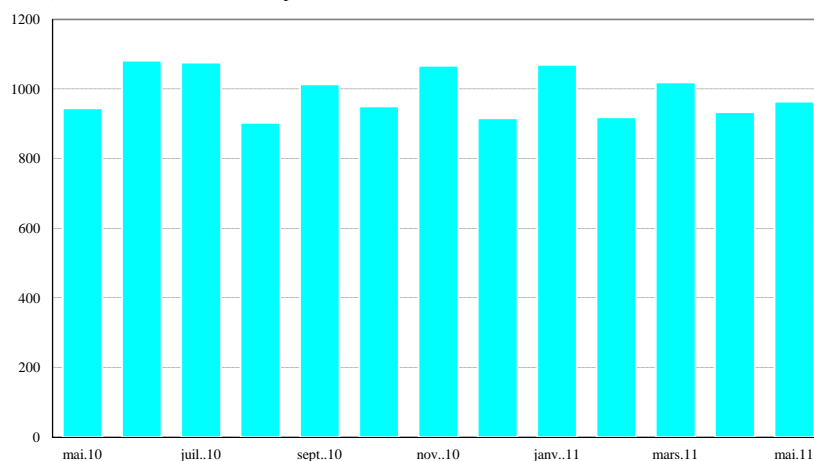
1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

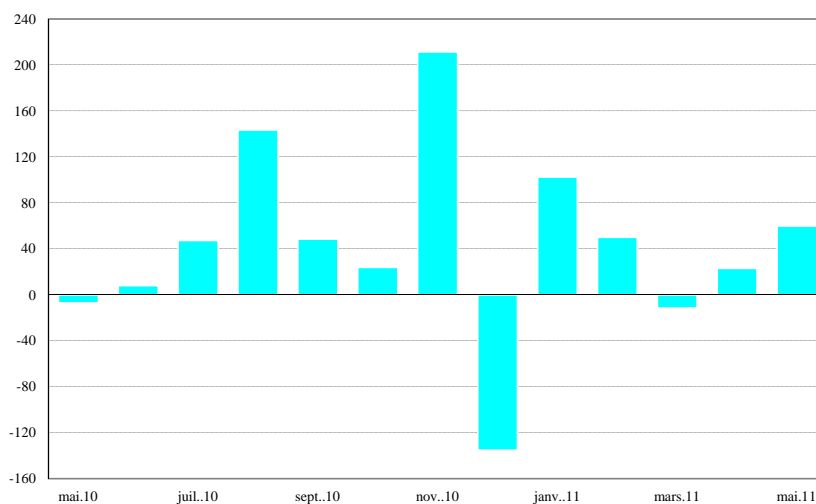
4) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

**Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro**  
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



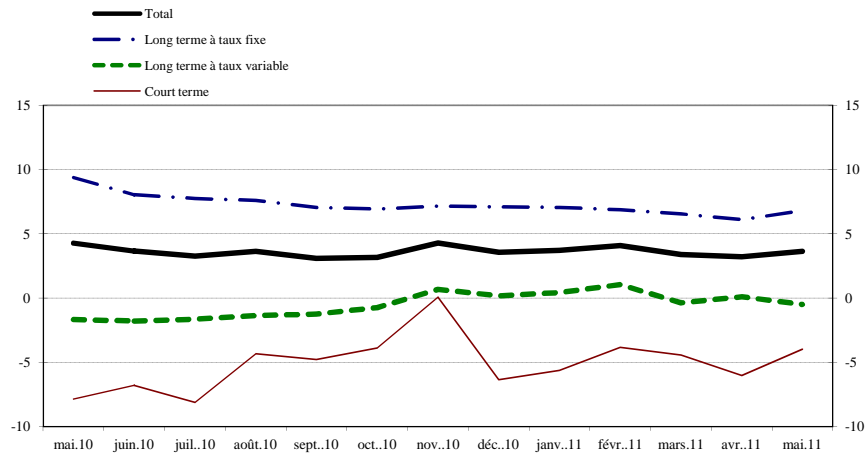
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

**Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro**  
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)



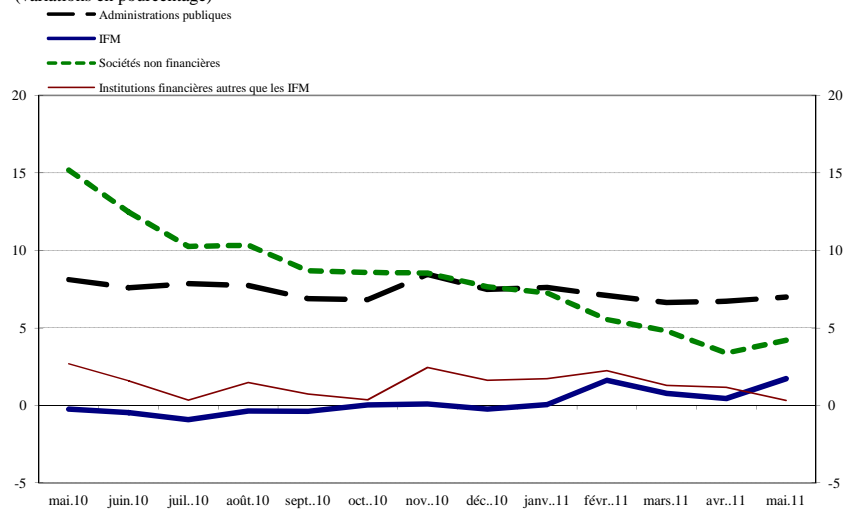
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

**Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales**  
(variations en pourcentage)



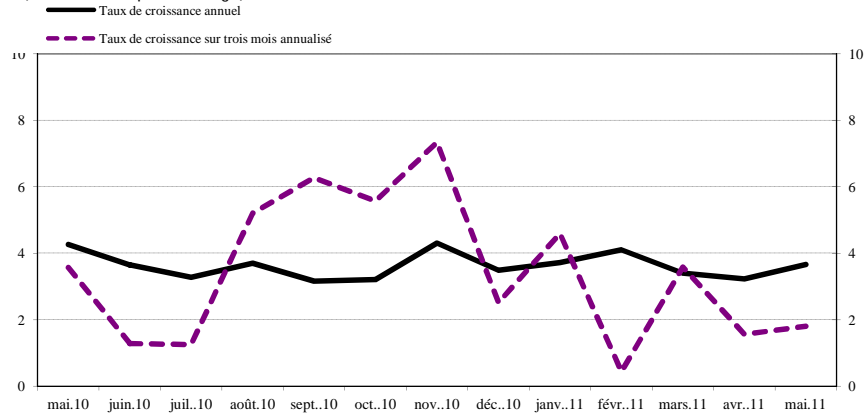
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

**Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs**  
(variations en pourcentage)



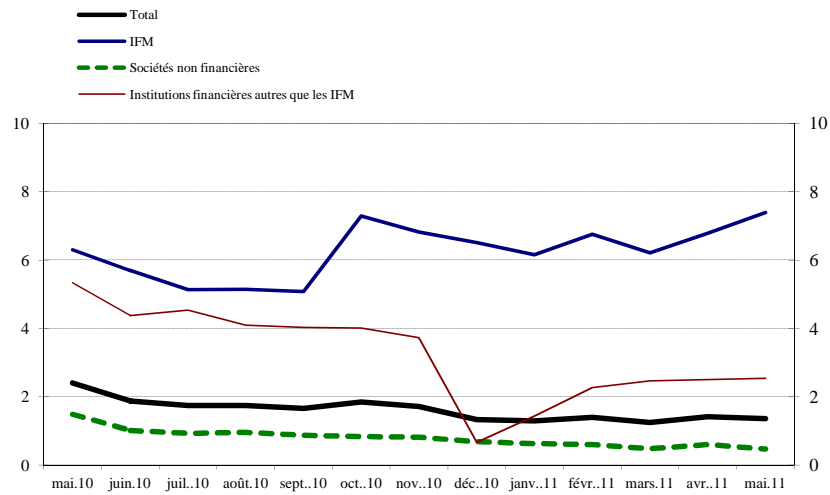
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

**Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs**  
(variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

**Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs**  
(variations en pourcentage)



Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres